POURQUOI EST-IL DEVENU INDISPENSABLE DE COOPÉRER ?











Animé par Charlotte Debrav

Patricia Benchenna, Yannick Blanc et Laurence Piccinin

Qu'est-ce que la coopération? En quoi se distingue-t-elle de la collaboration? Pourquoi coopérer? Comment structurer des actions collectives en prenant appui sur la coopération? Tels sont les questionnements clés de cette table-ronde. Au travers d'exemples inspirants, les intervenants donnent des clés de compréhension pour mieux appréhender ce que recouvre la notion de la coopération, mais aussi ses grands enjeux, pour qu'elle irrigue davantage les pratiques des acteurs publics et privés.

Cette première table-ronde de la 7º édition de l'Université du Faire ensemble était intitulée «Pourquoi est -il devenu indispensable de coopérer?».

Animée par Charlotte Debray, déléguée générale de la Fonda, elle a réuni Patricia Benchenna, directrice de la Fondation Schneider Electric et membre de la Coalition française des fondations pour le climat, Yannick Blanc, haut-fonctionnaire et vice-Président de la Fonda, ainsi que Laurence Piccinin, déléguée générale d'Alliance pour l'éducation – United Way.

QU'EST-CE QUE LA COOPÉRATION?

Bien que les termes de collaboration et de coopération soient parfois utilisés de manière interchangeable, Yannick Blanc souligne qu'ils n'ont pas la même signification.

La collaboration est une forme d'organisation du travail à plusieurs qui se déploie dans un cadre contractuel. Elle entraîne donc des obligations avec, en cas de non-respect, une sanction. L'économie collaborative peut conduire à l'exploitation pure et simple d'une des parties prenantes.

L'exemple des livreurs à vélo, qui sillonnent les villes sans cadre légal protecteur en étant autoentrepreneurs, sur des plateformes collaboratives comme Uber Eats ou Deliveroo est éloquent.

La coopération est une forme d'organisation collective reposant sur le respect de l'autonomie et sur l'interdépendance des parties prenantes dans le cadre d'un projet commun. Elle relève d'une volonté d'agir commune. Coopérer est transformateur pour tous ceux qui y participent.

L'URGENCE DE COOPÉRER

Après trente ans d'hégémonie du modèle entrepreneurial, celui-ci se heurte aujourd'hui brutalement à ses limites, comme le montre l'effondrement du service public, qu'il s'agisse de l'hôpital public ou de la justice civile.

Mais c'est l'urgence écologique qui est désormais le défi majeur de toute action collective. Depuis la conférence de Rio (1992), les États et les institutions internationales ont été incapables de relever ce défi.

D'autres acteurs s'en sont emparés. Sous l'impulsion du Centre français des fondations, ainsi que le rapporte Patricia Benchenna, les fondations s'engagent pour l'urgence climatique au sein de la Coalition française des fondations pour le Climat. La nécessité de coopérer est partagée en matière d'éducation par Laurence Piccinin. Pour répondre aux difficultés que rencontre l'école française à faire progresser en masse les élèves, Alliance pour l'éducation – United Way a développé un programme pluriacteurs: Défi Jeunesse.

Des établissements scolaires, des associations, et des collaborateurs d'entreprise coopèrent pour accompagner les jeunes dans leur connaissance d'eux-mêmes et du monde professionnel, explique Laurence Piccinin.

C'est la complexité et l'ampleur des défis contemporains qui imposent l'urgence de la coopération.

UNE SOLUTION À DES PROBLÈMES COMPLEXES

Si la coopération permet d'apporter des réponses à des problématiques complexes et systémiques, elle ne va pas de soi, elle exige de la rigueur et de la méthode.

Coopérer ne s'improvise pas. Laurence Piccinin cite les prérequis pour y parvenir : construire une vision commune du changement visé ; définir un dispositif d'évaluation et une stratégie de communication, se doter d'une fonction de soutien.

Cette dernière joue un rôle clé, de l'émergence à l'animation de la communauté d'action, en passant par la structuration.

L'envie de coopérer s'observe sur les territoires, que ce soit à l'initiative de la société civile ou des pouvoirs publics. Les tiers-lieux, les pôles territoriaux de coopération économique et les Cités éducatives en sont des exemples, énumère Yannick Blanc.



Les fondations prennent également conscience de la nécessité de coopérer avec leurs partenaires et de bâtir, co-construire ensemble, souligne Patricia Benchenna.

Schneider Electric et sa fondation se sont alliées pour développer par exemple une offre inclusive de mise en sécurité des ménages en coopérant avec l'action tank Entreprise et Pauvreté d'HEC et des partenaires. Elle accompagne également des porteurs de projet créateurs de valeur, comme le réseau écohabitat

CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À LA COOPÉRATION

Pour favoriser la coopération, la puissance publique doit outiller les citoyens comme les entrepreneurs, pour coconstruire des biens communs publics, souligne Yannick Blanc.

Cela implique de développer des outils et des méthodes pour apprendre à coopérer sur des thématiques variées comme la santé ou l'éducation.

Mais l'envie de faire ensemble ne suffit pas pour faire vivre une démarche en coopération. La communauté d'action doit disposer de ressources dédiées, notamment financières, techniques et humaines, pour assumer la fonction de soutien, précise Laurence Piccinin en prenant l'exemple de Défi Jeunesse.

Ce programme fonctionne grâce à l'engagement de coordonnateurs locaux, qui mettent en musique les contributions des acteurs mobilisés dans le programme selon leur complémentarité.

Outre la dimension technique et méthodologique, la coopération est avant tout une aventure humaine, souligne Patricia Benchenna. En ce sens, l'art permet aussi de mobiliser l'émotion comme un levier de changement et de coopération.

L'Agenda 2030, une grammaire commune pour coopérer

Sous l'impulsion des Nations unies, l'Agenda 2030 est un programme international adopté en 2015 par 193 États, dont la France.

Avec ses dix-sept objectifs de développement durable (ODD), il constitue une boussole pour aller vers une société plus juste, solidaire et durable. Il s'agit d'un cadre de référence partagé pour l'action collective, qui s'adresse à tous les acteurs: l'État, les entreprises, les associations, les collectivités territoriales, etc.

Bien que cet Agenda s'appuie sur la coopération comme levier d'action indispensable pour atteindre les ODD et permette d'articuler la petite et la grande échelle, il risque pourtant de ne pas être à la hauteur des défis contemporains, remarque Yannick Blanc.

Nous ne sommes plus en transition, mais embarqués dans un enchaînement irréversible de crises et de ruptures.

CONCLUSION

Pour relever les défis contemporains, tels que l'urgence écologique, l'accès à la santé ou à une éducation de qualité, la coopération apparaît être le mode opératoire le plus pertinent.

Tous les acteurs — aussi bien les pouvoirs publics, les associations, que les entreprisesont un rôle à jouer. Plusieurs exemples inspirants illustrent le déploiement dans les territoires de cette volonté de coopérer.

© Ce compte-rendu a été rédigé par Hannah Olivetti de la Fonda et relu par Patricia Benchenna, Yannick Blanc et Laurence Piccinin dans le cadre de leur participation à l'Université du Faire ensemble organisée par la Fonda. Il est mis à disposition sous la <u>Licence Creative Commons CC BY-NC-SA 3.0 FR.</u>

Un enjeu clé à l'avenir va être de renforcer la coopération entre les acteurs, de la petite à la grande échelle. Le soutien financier, l'ingénierie et la montée en compétences en sont les ingrédients de la réussite!

Pour relever les défis contemporains, la coopération apparaît être le mode opératoire le plus pertinent.

9-20 JUN 2022



UNIVERSITÉ DU FAIRE ENSEMBLE